

■ **Menuiserie de la Suze Sàrl**, à Courtelary, Promenade de la Suze 25, 2608 Courtelary, société à responsabilité limitée (nouvelle inscription). Date des statuts: 30.09.2003. But: exécution de tous travaux de menuiserie et d'ébénisterie, notamment dans le cadre des produits 'villas fine-forest'. La société peut participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir des entreprises visant un but identique ou analogue; acquérir ou vendre des immeubles. Capital social: CHF 70'000.--. Faits qualifiés: apports en nature/Reprise de biens : la société reprend de Luder Patrick et Luder-Domenjoz Floriane diverses machines, installations et biens mobiliers, selon contrat d'apports et de reprise de biens/liste d'inventaire du 30.09.2003, acceptés pour le prix de CHF 70'000.--, dont CHF 40'000.-- sont imputés sur le capital social; le solde de CHF 30'000.-- constituant une créance de l'apportant Luder Patrick envers la société. Organe de publication: FOSC. Communications aux associés : par courrier écrit. Personnes inscrites: Luder, Patrick, de Höchstetten, à Courtelary, associé et gérant, avec signature individuelle, pour une part sociale de CHF 30'000.--; Beuchat, Jacques, de Soulce, à Courtelary, associé et gérant, avec signature collective à deux, pour une part sociale de CHF 10'000.--; Etienne, Claude-Alain, de Tramelan, à Tramelan, associé et gérant, avec signature collective à deux, pour une part sociale de CHF 10'000.--; Beuchat-Bessire, Anne, de Péry et Soulce, à Courtelary, associée, sans droit de signature, pour une part sociale de CHF 5'000.--; Etienne-Jourdain, Laetitia, de Les Genevez JU et Tramelan, à Tramelan, associée, sans droit de signature, pour une part sociale de CHF 5'000.--; Luder-Domenjoz, Floriane, de Pully et Höchstetten, à Courtelary, associée, sans droit de signature, pour une part sociale de CHF 10'000.--.

Journal no 2685 du 10.10.2003
(01216692 / CH-073.4.015.347-9)